



PARTICIPATION

ORGANISER UN BUDGET PARTICIPATIF

OBJECTIFS

FINANCER des projets auxquels les habitants sont attachés, intéressés.

CRÉER DU LIEN, du dialogue et de la confiance entre citoyens et institutions

IMPLIQUER les citoyens dans la prise de décision d'une partie du budget public.

ENGAGER les habitants à travers des initiatives liées à l'environnement, à l'éducation, à la santé, à la culture, à la sécurité, à la mobilité, etc.

QUI S'IMPLIQUE ?

Les élus, les habitants, les agents de la collectivité.

POINTS DE VIGILANCE

Veiller à formaliser un règlement accessible. Les critères de sélection des projets doivent répondre à l'intérêt général, prendre en compte les enjeux économiques et sociaux. Une fois financés, les porteurs de projet doivent "laisser la place" d'un an sur l'autre. Ils et elles doivent s'engager à faire vivre le projet une fois celui-ci réalisé.

TEMPS NECESSAIRE : 6 MOIS

1

Décider du règlement, des critères d'éligibilité des projets et du montant alloué. Créer et diffuser le formulaire de candidature - Communiquer !!

2

Allouer 3 mois aux candidats pour retirer et déposer les dossiers-projets (à l'accueil de la mairie, à télécharger sur le site internet...)

3

Analyser les projets déposés (recevabilité) et étudier la faisabilité des projets (services municipaux). 1ère sélection.

4

Présenter les projets éligibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie, à la médiathèque... Possibilité d'organiser un forum pour rencontrer les porteurs de projet.

5

Inviter les citoyen.nes à voter pendant 3 semaines (à la mairie ou sur le site internet, ou sur une appli dédiée).

6

Proclamer les résultats. Débuter la réalisation des projets gagnants. Puis, effectuer un bilan sur l'impact/l'utilité du programme pour le territoire.

BUDGET NECESSAIRE : 1 000 À 100 000 €

ALLER PLUS LOIN

A LIRE :

[5 CHOSES À SAVOIR SUR LE BUDGET PARTICIPATIF](#)
[LE GUIDE DU BUDGET PARTICIPATIF](#)

A VOIR :

[LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?](#)



MOUNTAIN RIDERS

ORGANISER UN BUDGET PARTICIPATIF

ENTRETIEN AVEC FAÏNE RAISSON **NOVEMBRE 2023**

QUI ÊTES-VOUS ?

Je suis Faïne Raison, j'ai 24 ans et j'ai grandi aux Arcs 1800. A mes 18 ans, je suis parti à Paris pour faire mes études en architecture. Aujourd'hui je suis diplômé, je fais régulièrement des allers-retours entre Paris et les Arcs. Mon projet mené en binôme avec mon ami Jean Capelle a été retenu lors de l'édition 2022.

CELA APPORTE DU DÉBAT...

Le fait de déposer un projet en tant qu'habitant va ouvrir un dialogue riche et permettre une concertation entre les habitants et l'équipe municipale. Cela va permettre de voir quelles sont les préoccupations, les envies et les besoins. Et je pense que cela pousse les habitants à s'impliquer dans les projets de réaménagement de la commune, s'intéresser aux décisions en termes d'urbanisme, qu'est-ce-qu'on peut améliorer, etc. Le budget participatif, c'est pour apporter quelque chose de nouveau, d'inédit.

Je trouve que cela apporte du débat et c'est une bonne chose. C'est même plus que vital dans une commune comme Bourg-Saint-Maurice et les Arcs, du fait du changement climatique. On risque de voir une raréfaction des sports d'hiver et cela pourrait avoir des impacts assez dramatiques sur la vie économique, sociale, et culturelle de la station de ski, du fait que cet espace repose beaucoup sur le tourisme blanc. C'est pourquoi il faut dès maintenant réfléchir à comment s'adapter, réfléchir aux ressources à disposition, comment les préserver et en profiter.

LES PAVILLONS FORESTIERS

Jean Capelle et moi nous sommes demandé : comment créer de la cohésion territoriale entre Bourg-Saint-Maurice et les Arcs ? Nous avons proposé ce qu'on appelle "un ruban fédérateur", en choisissant 4 points stratégiques à l'intersection entre la route départementale et le funiculaire qui monte aux Arcs, pour y construire des pavillons publics reliés par un chemin.



Ces structures ouvertes à tous et à toutes, à toute heure, où l'on pourrait faire ce que l'on veut, permettraient ainsi de créer des lieux de vie, de détente... Cette idée est aussi venue face au constat d'un manque d'espaces publics protégés de la pluie. Et ces installations s'insèrent à côté de hameaux existants et donc les habitants peuvent en profiter.

ON EN EST TRÈS FIER !

Pour l'instant, il n'y en a qu'un qui a été construit, avec succès. On en est très fier. On a dessiné le projet très précisément, qu'on a donné à l'équipe municipale. Celle-ci s'est chargée de les reprendre et dessiner les plans d'exécution en travaillant avec une équipe de charpentiers locale. Ils nous contactaient souvent pour avoir notre accord et notre validation. Ils voulaient vraiment respecter les intentions initiales. De plus, les solutions bas carbone ont été placés au cœur du raisonnement. C'est une construction quasiment tout en bois, et on a fait en sorte de limiter l'utilisation d'assemblages métalliques qui ont un impact carbone bien plus important que le bois, qui lui stocke le carbone. On a imaginé un projet sur pilotis, afin de réduire l'impact au sol. Enfin, on a décidé de laisser passer les arbres dans la structure, donc on a pas eu recours à la coupe d'arbres. L'architecture est venue épouser la configuration initiale du lieu. Le chantier s'est achevé en septembre 2023, au bout d'un an et trois mois.

Contact : faineraison@gmail.com

